

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DE  
HAUTE NORMANDIE**

---

**SESSION PLÉNIÈRE  
DU MARDI 16 JUIN 2008**

**AVIS SUR  
LE SCHÉMA INTERRÉGIONAL DU TOURISME**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Rapporteur : Monsieur Jean DUFROY**

Le CESR a pris connaissance des orientations retenues dans le schéma interrégional du tourisme. Il sera amené à se prononcer plus en détails sur ce schéma dans les mois à venir, à l'occasion de l'avis réglementaire qu'il émettra, comme le prévoit le code du tourisme.

Dans l'attente de disposer des documents définitifs relatifs à ce schéma, le CESR prend acte.